

Compte-rendu du Conseil d'école maternelle du mardi 16 février 2016

Présentes :

- Mme Habib Girette Laurence, représentante de l'Inspection Melun Sud
- Mme Augusto Directrice et enseignante PS/MS
- Mme Dolz Enseignante MS/GS
- Mme Guegaden, responsable des affaires scolaires auprès de la mairie
- Mme Fouché et Mme Bray, titulaires de l'ALPEH et Mme Mazzola, suppléante ALPEH

Début de la séance : 18h05

1) Effectifs 2016/2017 (école et ALPEH)

Selon le listing des naissances de la mairie, les effectifs seraient de 28 PS, 22 MS et 15 GS. Cette configuration permet pour l'instant une ouverture conditionnelle de classe. Cependant, la mairie a à ce jour reçu trois demandes de dérogations déjà pour aller sur l'école maternelle de Samoreau dont deux ont été acceptées. Les raisons invoquées concernent une demande de rapprochement familial. Il s'agirait a priori d'enfants déjà scolarisés sur la commune d'Héricy. Actuellement, il y a un arrangement entre les communes de Samoreau et d'Héricy pour ne pas avoir de frais supplémentaires si l'une des communes accepte une dérogation d'élèves. Ces familles n'ont pas souhaité faire appel à l'association de parents d'élèves et n'ont pas eu de contact avec l'école sur ce sujet. L'idéal aurait été que les différentes parties se rencontrent afin d'évoquer les motifs de cette dérogation.

Mme Guegaden soulève les difficultés de communication entre la municipalité et l'école. Il va s'agir d'essayer de comprendre au mieux les raisons des départs des enfants de maternelle qui se font au détriment du bon fonctionnement de l'école maternelle d'Héricy. Mme Habib souligne que, dans certaines communes, il est demandé de spécifier par courrier les motifs de la dérogation et d'apporter des justificatifs prouvant les liens familiaux dans l'autre commune. Ce système permet ainsi de limiter les dérives. Mme Guegaden prend note de ce système, le but étant que les enfants de l'école maternelle puissent travailler dans de bonnes conditions.

Il apparaît, au cours de la réunion, d'un besoin réel de rétablir une communication entre l'école et la mairie pour le bien-être de chacun. Mme Habib repose le cadre afin de favoriser des échanges les plus constructifs possibles entre les différents partenaires. L'ALPEH suggère pour lever les non-dits qu'une concertation puisse avoir lieu avec une personne extérieure entre les différentes parties concernées.

Les enfants entrant en petite section seront reçus à partir du mois de mars par Mme Augusto à l'école pour les inscriptions.

Une discussion est en cours sur les modalités de la rentrée échelonnée des futures petites sections. Il existe en effet une mesure dérogatoire pour que leur rentrée se fasse le plus en douceur possible en favorisant leur bien-être (enseignant en surnuméraire, horaires décalées...). Ce système nécessite une pleine implication de la mairie, de l'école et des familles. Une réunion aura lieu au mois de mai auprès des futurs parents de petite section pour préciser les modalités de la prérentrée.

Il est également évoqué le fait de proposer que les futures petites sections puissent faire une demi-journée en juin en venant sur un temps de sieste avec la présence des parents pour se familiariser avec les lieux...Cela permettrait de mettre en place un premier lien de communication entre l'école et les parents.

Mme Habib possède différents outils pour présenter ce projet de prérentrée qu'elle peut mettre à la disposition de l'école.

Le livret d'accueil pour les futures petites sections va être refait et mis à jour.

2) OCCE (Office Central de la Coopération à l' Ecole)

Le montant de la coopérative s'élève au 13 février 2016 à 1164,43€ sur le compte.

Au niveau des recettes, 1157,13 € proviennent de la participation des familles et 786,50€ concernent la vente des photos

En dépense, 779,20 € correspondent à achat matériel, affiliation OCCE et paiement du photographe.

Mme Augusto utilise l'outil en ligne de l'OCCE où elle rentre directement les données avec un code spécifique.

Le compte OCCE était à zéro, puisque l'affiliation à cet organisme date de fin août. L'ouverture du compte faite par l'OCCE est effective depuis septembre.

Le compte ASC était, quant à lui, à 776,54€ fin août. (achats des chocolats, matériel en lien avec le projet d'école comme un planisphère, des livres de comptines étrangères, un globe terrestre..., des envois de courriers d'école, achat de matériel de bureau comme des badges pour les sorties, des registres d'appel...)

Par rapport à l'année dernière, la somme perçue est à peu près similaire.

Il faut bien insister sur ce que permet d'acheter la coopérative pour les écoles.

3) Liaison GS/CP

La première visite au CP s'est tenue ce mardi 16 février et elle était très attendue par les élèves de GS. Les enseignantes de GS et de CP ont prévu de se voir une fois par mois à partir de maintenant en alternant le lieu entre la maternelle et l'élémentaire. Les GS avaient préparé un questionnaire soulevant différents points liés à leurs inquiétudes sur le CP, avaient apporté le jeu de société qu'ils ont fabriqué en classe et l'ont laissé au CP ainsi que le théâtre d'ombre collectif élaboré en classe. Les CP ont fait une lecture à plusieurs d'un livre.

Les GS ont passé un moment dans la cour où ils ont pu voir leurs frères et sœurs pour certains. Des photos ont été prises pour immortaliser ce grand moment.

Toutes les MS étaient avec Mme Augusto en attendant et ont découvert différentes activités.

Mme Habib propose de rencontrer les deux directeurs et les enseignantes de GS et CP pour discuter plus en détail de la liaison GS et CP le lundi 14 mars sur le temps de midi et d'évoquer "la mallette des parents". Le but est d'associer les parents des élèves de GS à cette étape de la vie de leurs enfants. En fin d'année, on invite les familles de GS à venir dans l'école élémentaire. On leur explique le déroulement de la séance et ils ont la possibilité par petit groupe d'assister à un temps de lecture par roulement. Le directeur de l'école élémentaire, pendant ce temps, fait visiter les locaux de l'école par groupe. Il y a, enfin, un temps de regroupement où chacun peut poser des questions.

4) Sorties / Spectacles (école et ALPEH)

La sortie qui concerne toute l'école au Parc des Félines sera le 3 juin. Un mail a été envoyé à la mairie pour la réservation du bus. Mme Guegaden précise qu'il ne faut pas hésiter à envoyer le mail à la fois à M Allaire mais également à elle-même.

Il faudra compter 1h de trajet environ et cette sortie s'inscrit pleinement en lien avec le projet d'école sur la découverte des pays du monde.

Il n'y aura pas de sortie cinéma prévue car la programmation ne convenait pas au public de maternelle.

Le spectacle de fin d'année se tiendra le samedi 18 juin au matin avec une sécurité mise en place et donc le contrôle des personnes entrant dans l'école. Un numéro a été attribué à chaque famille. Une estrade a été demandée à la mairie. Les enseignantes vont indiquer une date pour que les familles puissent donner une photo de leur enfant avec tenue et accessoires afin de s'assurer que chaque enfant ait un déguisement.

La durée du spectacle est d'environ 1h dans l'enceinte de l'école, dans la cour.

Un programme des festivités sera à élaborer pour expliciter le déroulement de la matinée. La kermesse aurait lieu soit dans parc de la mairie soit au centre. Durant le spectacle, il faudrait des volontaires de l'ALPEH et d'autres parents pour préparer le matériel. L'idéal serait de proposer des jeux sur le thème des pays du monde.

L'école parle d'un projet très intéressant qu'elle a en tête pour 2017 concernant toute l'école pour connaître les dates d'échéance à indiquer à la mairie et les possibles subventions.

5) Rythmes scolaires (école et ALPEH)

Le même constat qu'au premier trimestre est effectué sur le fait que les enfants reviennent des NAP agités. La régularité au niveau du rythme, par contre, est appréciée. Il semblerait que cette agitation ne soit pas liée aux types d'ateliers mais plutôt à l'horaire.

Cependant, il n'est pas possible de placer les NAP en fin de journée car il n'y a pas assez de personnel et pas de moyens financiers.

Les NAP en maternelle soulèvent toujours une grosse question sur l'organisation mais il n'y a guère de solution à l'heure actuelle.

Mme Guegaden précise que la directrice est conviée aux réunions des NAP au même titre que les ATSEMS et animateurs du centre de loisirs et ce, depuis le début de l'existence de ces activités.

La situation des ATSEM semble peu avoir évolué. La cantine s'avère un peu moins bruyante. L'ALPEH se rendra à la cantine la semaine après les vacances de février pour observer l'ensemble de la situation.

6) Sécurité et travaux (école et ALPEH)

- Premier exercice en décembre 2015 (PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté) : exercice de confinement pur pendant 2 h avec une 1 h de calme et la deuxième heure le visionnage d'un dessin animé muet. Des matelas ont été mis contre les portes et les fenêtres ont été calfeutrées. Un seau était à disposition pour les besoins des enfants.

Les 62 enfants étaient regroupés dans la salle de motricité. Il n'y a pas eu de pleurs ni de peurs. Les constats découlant de cet exercice sont les suivants : la porte battante même fermée à clé peut s'ouvrir d'un côté, il faudrait une porte en un seul pan. Il y a de nombreuses fenêtres partout. Il faut bloquer l'accès à la tour et à l'échelle pour ramper. Du petit matériel s'avère nécessaire comme une caisse à doudous. Des couvertures de survie, du gros scotch, des piles, une radio sont déjà en possession de l'école.

- Deuxième exercice le vendredi 12 février 2016 : exercice où seules la mairesse et la directrice étaient au courant. Il y a eu une simulation d'un parent énervé qui prenait des enfants et l'enseignante en otage. Il a fallu déterminer la sortie la plus adéquate face à la situation et celle-ci s'est donc effectuée par la fenêtre pour simuler l'évacuation. Le test "Comment réagir face à une situation extrême ?" s'est donc bien déroulé avec la mise en place de relais au fur et à mesure de l'exercice.

- Un exercice Incendie a été réalisé ce mardi 16 février 2016 au matin en présence des pompiers avec mise en sûreté des élèves dans la cour au niveau du point de rassemblement. Les pompiers ont également simulé une situation d'élève manquant à l'appel.

- Au cours du dernier trimestre de l'année scolaire, un dernier exercice incendie aura lieu pendant la sieste ce qui permettra notamment d'évaluer la sécurité ou non au niveau du dortoir.

- Il pourra être envisagé un autre exercice de simulation avec accident d'un train de transport de marchandises dangereuses car l'école est à 300 m de la voie de chemin de fer. Ce confinement est d'une durée variable et nécessite la pleine participation de la mairie et d'une partie des habitants.

- L'accueil des enfants va se poursuivre encore dans les mêmes conditions en suivant les directives de l'Education Nationale. Il n'y a actuellement aucune certitude encore que les parents puissent accompagner les futures PS dans leur classe à la rentrée prochaine. Des informations seront données aux familles sur la poursuite ou non de ces conditions d'accès à l'école. Les enseignantes regrettent tout autant que les parents de ne plus pouvoir échanger pleinement sur la

vie de la classe...Pour les mêmes raisons, il n'y a plus de possibilités pour le moment d'intervention de parents pour prêter main forte à l'enseignante au sein de l'école.

- L'accueil s'effectue de 8h20 à 8h30 à la grille d'entrée de l'école et la fermeture de la grille est en lien avec le gong de l'église et non avec la sonnerie de l'école élémentaire, ce qui laisse une minute supplémentaire. Selon les directives, seule la directrice doit être présente à la grille. Il est précisé que Mme Dolz est dans sa classe, que la porte entre les deux classes est ouverte et que les ATSEM accueillent les enfants au niveau des portes des couloirs. Il est rappelé que si des parents sont en retard, c'est à eux de s'occuper de leurs enfants, l'école ne pouvant alors plus les accepter.

- Les arbres plantés dans la cour sont des peupliers de Virginie : il s'agit de s'assurer de la non toxicité des cosses de cet arbre. A ce jour, personne ne possède cette information. Il est demandé que des travaux soient réalisés autour ces arbres car les enfants jouent dans la boue et certains se sont retrouvés avec des vers. Il s'agit donc de mettre en place une protection autour des arbres pour empêcher l'accès aux enfants.

- Dans la cour, la plupart des tracés de jeux ont été faits mais il manque les lignes de séparation pour l'espace limité pour les vélos.

- Une réfection des couloirs et des portes va être effectuée pendant les vacances de février jusqu'à la grande salle avec de la peinture dans les tons gris-beige.

- Il y a un trou dans le carrelage du couloir près de la porte de la salle de classe de Mme Augusto.

- Le bas de la cabane à vélo est en train de s'effriter.

- Il faudrait une imprimante couleur qui débite rapidement. Mme Habib précise que la couleur va être d'autant plus importante qu'à la rentrée prochaine, il y a un carnet de suivi avec des illustrations du travail de l'enfant qui doit être mis en place.

- Actuellement, Mme Augusto possède un ordinateur portable mais l'école attend toujours le retour de l'unité centrale de l'ordinateur fixe, partie en réparation et que les enseignantes utilisaient dans le cadre du B2I pour que les enfants puissent écrire des productions sur l'ordinateur.

7) Divers

Des informations seront données aux parents mercredi 17 février concernant la réforme de la carte scolaire de bus pour les collégiens et les lycéens car ce qui se joue aujourd'hui impactera nos enfants demain. Toutes les familles sont donc pleinement concernées.

Mme Augusto évoque un dernier projet qu'elle souhaite mettre en place : un poulailler où les enfants s'occuperaient des poules, mettraient la paille et récupéreraient les œufs... Cette demande va être indiquée à la mairie.

Fin de la séance : 21h18.

Prochain conseil de classe le mardi 7 juin à 18h et convocation à envoyer par courrier et mail aux différents interlocuteurs

Secrétaire de séance :

Mme Bray



Directrice :

Mme Augusto

